



## Espaces Educatifs Bricabracs

68 chemin de Baumillon, 13015 Marseille

Siret : 808669519 000 15

[Http://bricabracs.org](http://bricabracs.org) --- <http://rhizome.bricabracs.org>

Contacts : 0632709189

L'association : [contact@bricabracs.org](mailto:contact@bricabracs.org)

Education / renseignement / inscription : [lesbricabracs@bricabracs.org](mailto:lesbricabracs@bricabracs.org)

### Bulletin du CF du 4 septembre 2018

**Présents** : Marie Claude, Erwan, Sophie, Julien, Charles, Magali

#### Ordre du jour :

- 1 • Point cantine
- 2 • Journal
3. Assurance : déclaration de vol
- 4 • Vide grenier
- 5 • Agora : espace partagé de stockage et agenda
- 6 • Com : réseaux sociaux
- 7 • bilan comptable
- 8 • Ateliers d'écriture (soutien de Bricabracs)
- 9 • Activités du mercredi après midi avec A&R
- 10 • Projet global Terre Nouvelle : quels choix à propos du lieu public/privé ? Quel projet commun ?
- 11 • Josip
- 12 • Questions diverses
- 13 • Prochain CF : 19 sept à 18h (19h sur le sujet du VG)
- 14 • Sujets à aborder pour les prochains CF

---

### Décisions de l'Assemblée Générale du Conseil de Fonctionnement du 4 septembre 2018

#### Décisions courantes

##### 1. Cantine : t

Tout s'est bien passé lundi 3 sept. 38 couverts, 238 euros de recette

Communication : mieux faire passer les infos entre les personnes qui s'occupent de la cantine. Jean Paul a fourni des légumes, personne ne savait quoi en faire, il s'agissait d'un projet de faire du caviar d'aubergines pour la prochaine date.

Le groupe cantine s'organise tout seul, mais besoin de faire circuler l'info (annonces dans le réseau Bricabracs). L'idée de faire des repas à emporter ou à livrer n'est pas reprise, sauf si l'équipe de cantine l'organise.

##### 2. Journal :

700€ l'an dernier, budget énorme.

Chaque numéro est édité à 30 exemplaires, à peu près 50 pages.

Cette année : réduire les impressions : un exemplaire pour Bricabracs et un pour la com.

Marie propose de déposer des exemplaires du journal dans divers lieux pour en vendre. OK si elle prend en charge la gestion et l'impression. Essayer sur 1 ou 2 lieux avec 10 exemplaires ?

Comme pour toute proposition : OK si c'est pris en charge, ça ne doit pas prendre du temps à Sophie et Erwan (ni en réalisation, ni en discussions)

Faire un tirage à la demande, Julien peut s'en occuper au centre ville (scan, impression + agrafage).

Erwan et Sophie s'occupent des 2 premiers numéros, le vendre au prix réel. Tarif décidé : 1,50€ (on achète une carte de 10 000 photocopies).

### **3. Assurance :**

déclaration de vol (mois d'août) faite sous 5 jours.

Pour la prise en charge il faut envoyer des factures.

Pour les portes il faut des devis. Des demandes sont en cours

**Relancer la paroisse pour mieux fermer l'atelier.**

### **4. Vide grenier :**

- organisation de celui de septembre : le tableau est rempli pour ce vide grenier.

- Organisation générale : le tableau se remplit petit à petit.

Besoin de faire une réunion d'organisation du vide grenier plus générale : comité de gestion avec les partenaires. Et questions à trancher : lien avec l'armée du salut, projet social et lien avec le quartier + festif et animation enfants, plutôt que projet pour gagner de l'argent.

Poser la question à la paroisse pour les dates des scouts et VG de printemps.

La gestion du matériel pose problème, la cabane reste non rangée la plupart du temps.

Le vendredi 14 : trier le matériel pour en donner à l'armée du Salut pour les puces qu'ils organisent le samedi 29 sept. (dépôt possible également le 15 jusqu'à 20h)

Au prochain CF (19 sept 18h) : odj consacré à partir de 19h aux vides greniers. On invite Résilience, Yeter pour la programmation graine de son, Sabine des Céméa...et ceux qui veulent discuter du VG (les permanents et les participants réguliers).

Invitation aux assos (Julien) : graine de son, Résilience 13, Tralalère ! Céméa

Individus : tous ceux qui ont participé aux VG soit tous les parents.

Sophie doit prendre contact avec Pain et partage pour la buvette du vide grenier et visite éventuelle avec les enfants, voire si un partenariat serait possible d'une façon ou d'une autre ? (don de pain...)

### **5. Agora : espace partagé de documents + agenda**

Définir quels sont les besoins pour affiner l'outil.

Résoudre le problème de téléchargement sur agora avec Marsnet. L'outil semble correspondre aux besoins : stockage de documents et agenda pour l'équipe éducs.

Julien nous inscrit sur slack pour tester ce mode de communication.

### **6. Com : réseaux sociaux**

Sophie a réactualisé Lilo et Hello asso et publie régulièrement des actus, photos sur la page FB.

### **7. bilan comptable :**

MC a vu Julie pour comprendre comment se fait un bilan (autofinancé). Il reste à clôturer. C'est Michel qui va faire le bilan. Le prévisionnel est préparé.

## **8. Ateliers d'écriture (soutien de Bricabracs)**

Un calendrier est fixé : un cycle de 12 samedi matin, avec Marie Laure ou Julien.

15€ la séance, 150€ le cycle de 12 séances. Une séance sur 2 sera à la librairie de l'Hydre (contre consommations sur place). Autre lieu à trouver, Solidaires ou librairie transit,

Julien nous fait passer la com à diffuser.

## **9. Activités du mercredi après midi :**

Une rencontre a eu lieu avec Liliane des restos du cœur qui souhaite mieux organiser la formule de soutien scolaire avec A&R. Elle serait partante pour que ce temps du mercredi après-midi soit coordonné par Bricabracs, à la manière de Bricabracs.

A&R est d'accord sur le principe. Des dossiers de financement ont été déposés pour financer le projet via A&R : FDVA, AG2R (Nidal et Magali)

On ne commence pas le projet s'il n'est pas financé.

Pas d'info sur le délai des réponses des dossiers.

Une réunion a lieu mercredi 5 septembre avec les restos du cœur pour préciser le projet.

## **10. Projet global Terre Nouvelle : quels choix à propos du lieu public/privé ? Quel projet commun ?**

L'eau a été coupée suite aux problèmes de l'été (présence des jeunes, cambriolages etc...)

Une demande a été formulée par une personne de la paroisse que les chaises et le matériel soient rentrés chaque soir à Bricabracs, Erwan et Sophie ne veulent pas avoir à faire ce travail en plus.

Besoin de redéfinir le projet Bricabracs sur le lieu : les expérimentations des gamins, les installations (baignoire...) gênent certaines personnes, ça fait « désordre ».

Suite aux problèmes rencontrés cet été, un référent de la paroisse a reçu les éducateurs de rue du quartier, mais Bricabracs n'a été contactée pour les associer à la rencontre.

A quel moment on est sur un projet commun, à quel moment c'est un lieu privé ?

Demander une discussion pour aborder ça avec le CP.

## **11. Décès de Josip :**

L'annonce du décès de Josip de l'armée du Salut nous a tous secoués. Proposition d'écrire un mot à l'armée du Salut et de faire un article sur le site avec sa photo.

## **12. Questions diverses :**

- Question à Michel : Vérifier que la retraite complémentaire apparaît bien sur les salaires des éduc.
- Article pour le journal de Terre Nouvelle : un article nous est demandé, Magali essaie de l'écrire rapidement.

## **13. Prochain CF :**

19 septembre à 18h (19h pour VG)

## **14• Sujets pour les prochains CF :**

- volontariat associatif pour Momo

- abécédaire, le livre
- pétition éducation sexuelle à l'école (sujet à aborder en Agora?)
- FDVA et subventions ?
- projets de financement (course des quartiers nord...)
- point sur les difficultés financières éventuelles des familles pour la prestation mensuelle.

## La méthode / le règlement – Les énoncés de fonctionnement

### changement pour ce CF du 18 avril 2018

#### 09 – Entrée et départ des familles

Chaque entrée et départ de famille est soumise à une rencontre avec l'éducateur-enseignant garant, ainsi qu'avec un ou des membres du CF.

#### 08 - Agoras actives

10h-11h discussion pédagogique

à partir de 11h : chantier, faire ce qu'il y a à faire comme travaux, aménagements...

#### 07- règlement horaires :

Réunion des éducateurs le mardi après midi : implique un changement d'horaire pour le mardi.

Les parents viennent chercher les enfants à 13h, les enfants mangent sur place avant.

#### 06 – Membres ressource associés au CF

Les « membres ressource » associés au CF sont les personnes qui donnent des coups de main de manière ponctuelle sur demande du CF en fonction de leurs compétences. Ils acceptent de faire partie d'une liste connue du CF.

#### 05 – Membres invités du CF

Les « membres invités » du CF sont les personnes qui souhaitent suivre l'activité du CF et sont inscrits sur la liste de diffusion du CF (admin2) mais ne prennent pas part aux décisions du CF. Leur participation est à titre consultatif.

#### 04 - (Non) Renouvellement de l'inscription (6 avril 2017)

Bricabracs se réserve la possibilité de ne pas inscrire ou réinscrire des familles dans les cas suivants :

- Si des tuteurs, qu'ils soient adhérents ou non, ne respectent pas le cadre statutaire.
- Si la relation avec la famille et les conditions d'accueil de l'enfant ne permettent pas de vivre le projet sereinement, mettent l'enfant en porte-à-faux ou en difficulté psychologique et relationnelle, fragilisent ou mettent en danger le projet de par le comportement des tuteurs.

En tant qu'adhérent, qui plus est en tant que non adhérent, nous rappelons que les tuteurs n'ont pas de voix décisionnaire mais uniquement consultative. Les décisions du CF sont prépondérantes. Ne pas les respecter, c'est entrer en non respect des statuts et risquer l'exclusion.

#### Argumentation du CF à ce jour 6 avril 2017:

Bricabracs espaces éducatifs est une association dont les fondateurs-trices ont choisi de défendre un projet éducatif différent avec un fonctionnement qui garantit ses objectifs. Elle a un caractère social prépondérant. Elle dispose d'une instance décisionnelle, le conseil de fonctionnement (CF) qui a également pour rôle de garantir le sens et la cohérence du projet et d'une Agora, assemblée consultative constituée des adhérents, réunie mensuellement pour permettre l'information de ses membres, le débat autour du projet.

Le projet est expérimental, son contenu est évolutif et fonctionne par tâtonnement (observation et ajustements), s'adaptant aux besoins de l'association, du groupe et de leur actualité. Les règles peuvent donc

évoluer.

A ce jour le conseil de fonctionnement ne souhaite pas rédiger un règlement intérieur figé, mais plutôt accompagner la vie du lieu avec des décisions prises en fonction des besoins en cohérence avec le fond du projet. Ces décisions sont communiquées via les Agora et trois publications papiers et électroniques - « Pourquoi, dis-comment » (bulletin à caractère pédagogique et concernant la vie de l'espace éducatif, rédigé par les éducateurs-trices) - la lettre d'info de l'association (proposée par le conseil de fonctionnement) - le bulletin des décisions du CF.

Notre parti pris : L'enfant et son collectif sont placés au cœur du projet. Les règles que se fixe le CF sont au service de ce choix éducatif. Les éducateurs-trices et membres du CF présentent les règles de la vie de l'association et du groupe d'enfants pour que les tuteurs et adhérentEs puissent en comprendre le sens et les respecter en connaissance de cause. Si les tuteurs ne respectent pas ces règles (horaires, rythmes, assiduité, réunion, statuts...), ils prennent le risque d'aller à l'encontre des travaux éducatifs engagés avec leur enfant au sein du collectif de personnes avec lesquelles ils vivent au quotidien.

Par conséquent, L'inscription d'un enfant à Bricabracs comprend un « contrat » tacite sur le plan éducatif, statutaire en tant qu'adhérent, entre les tuteurs d'enfant inscrit et l'association. C'est un engagement à double sens. Chaque partie peut y mettre fin pour différentes raisons.

Les tuteurs sont donc invitéEs à lire les statuts, ainsi que le projet éducatif et pédagogique, à poser des questions sur le fonctionnement, les choix éducatifs et pédagogiques de l'équipe éducative et du CF, à participer aux AGORA, pour s'assurer que le projet leur convient, qu'ils pourront s'engager à en respecter les règles et que l'enfant participera au projet dans toutes ses facettes (sortie, mode de vie, etc.)

### 03 - Critère de choix des familles (14 mars 2018)

Le CF tient compte de plusieurs critères non hiérarchisés, outre la réinscription, afin de maintenir l'équilibre entre plusieurs dimensions conditionnant la bonne marche du projet Bricabracs : sociale (favoriser la venue de familles touchées par la précarité), locale (structure de proximité), répartition des âges (multiage), intérêt de l'enfant (prise en compte des ruptures scolaires) et situation familiale.

### 02 - Concernant les prestations mensuelles (supprimé le 14 mars 2018)

~~Engagement moral de participation annuelle, engagement financier par période de 2 ou 3 mois.~~

- ~~○ Toute période commencée est due.~~
- ~~○ PI : sept oct (2 mois)~~
- ~~○ PH : novbre dec (2 mois)~~
- ~~○ PII : janv fevr (2 mois)~~
- ~~○ PIV : mars avril (2 mois)~~
- ~~○ PV : mai juin juillet (3 mois)~~

### 01 - Le coût mensuel (14 mars 2018)

Il est de 50 euros/ mois / enfants  
Il s'effectue sur 12 mois.